



TRIEUX INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219 **SEPTEMBRE 2026**

LOTO

Salle Georges Brassens - TRIEUX

Samedi 26 Septembre

Pas de réservation

OUVERTURE DES PORTES : 18H00

DÉBUT DES PARTIES : 19H00

Carton : 2€

8 cartons : 11€

13 cartons : 16€

Plaques mises à disposition

Cartons extérieurs autorisés

Nombreux Lots

**ORDINATEUR PORTABLE,
COOKEO,
NETTOYEUR BISSEL,
BONS D'ACHAT**

Plus de 1800 €uros de lots !

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



**Au profit des enfants de l'école de
Trieux**





ASTT CUP

CATÉGORIE U8/U9



LE
5 SEPTEMBRE
2026



DE
10H À 16H



STADE
DE TRIEUX

★ LES CLUBS PARTICIPANTS ★



US BRIEY



FC SAVERNE



CERCLE DU BASSIN ORNAIS



CS SANEM (LUXEMBOURG)



ES FAMECK



CS VEYMERANGE



ENTENTE BURE BOULANGE



FC COSNES ET ROMAIN



T.S BERTRANGE



CSP REHON



FC SPINCOURT



USAG UCKANGE



UN JOURNÉE 100% FOOT,
PLAISIR ET FAIR-PLAY !

VENEZ ENCOURAGER LES JEUNES CHAMPIONS !



BUVETTE
SUR PLACE



RESTAURATION
SUR PLACE



MÉDAILLES POUR
TOUS LES JOUEURS

ENSEMBLE, PARTAGEONS LE PASSION DU FOOTBALL !

à 19h
samedi 10 octobre 2026

Salle Georges Brassens de Trioux



Adulte 32€ : (1ère bière offerte)

Enfant 15€

Tarte flambée

Plat (demi-part)

Choucroute royale 3 viandes

Dessert

Tarte aux pommes Alsacienne
et sa Glace vanille

Animée par
DJ Pierrot

Réservations :

Antoine 06-70-26-43-77

Amandine 06-63-86-20-74

LE MOT DU MAIRE

UNE BELLE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS

Chères triotines et chers triotins,

L'été a été particulièrement riche en projets. Durant ces dernières semaines, nos équipes se sont pleinement mobilisées afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

D'importants travaux ont été engagés dans nos écoles afin d'offrir à nos enfants un meilleur confort, avec notamment l'isolation thermique des bâtiments et des aménagements favorisant une meilleure gestion des eaux de pluie. Dans nos rues, plusieurs chantiers ont également été réalisés pour améliorer votre quotidien, votre sécurité et la qualité de nos infrastructures.

Ces réalisations s'inscrivent dans une volonté forte : adapter notre commune aux défis de demain. Après un été marqué par des épisodes de chaleur exceptionnels, l'urgence climatique n'est plus une perspective lointaine, mais une réalité à laquelle nous devons répondre collectivement. Désimperméabilisation des sols, récupération des eaux pluviales, développement de la biodiversité, gestion différenciée des espaces verts ou encore rénovation énergétique de nos bâtiments : autant d'actions concrètes qui participent à construire une commune plus résiliente et plus agréable à vivre.

Bien sûr, nous savons que beaucoup reste encore à accomplir. Une commune ne se transforme pas en quelques mois. Elle avance pas à pas, grâce à une vision, de la persévérance et à l'engagement de toutes celles et ceux qui la font vivre.

Parmi les projets qui prennent aujourd'hui forme, la Maison de Santé Pluridisciplinaire est sans doute l'un des plus emblématiques. Après les travaux préparatoires, le bâtiment s'élève désormais progressivement. Si le calendrier est respecté, les professionnels de santé pourront y accueillir leurs premiers patients à la fin de l'année scolaire. Ce projet majeur témoigne de notre volonté de préparer l'avenir et de garantir un accès durable aux soins sur notre territoire.

Et ce n'est qu'une étape. D'autres projets verront prochainement le jour pour améliorer encore notre cadre de vie, accompagner nos aînés, renforcer notre attractivité et poursuivre la transition écologique de notre commune.

Comme j'aime à le rappeler, l'avenir ne se prédit pas, il se construit. Ensemble, avec détermination et confiance, nous continuerons à bâtir le Trieux de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Le Maire de Trieux, Olivier TELLIER

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RENTREE SCOLAIRE : Mardi 1 septembre 2026

NOUVEAUX HORAIRES ÉCOLE JULES VALLÈS :

8h30 → 11H45 et 13H45 → 16H30

RECENSEMENT CITOYEN : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site Trieux.net.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

71 route de Briey 54560 AUDUN-LE-ROMAN 03 82 21 59 00 ou secretariat@coeurdupayshaut.fr

Site internet : www.coeurdupayshaut.fr

IMAGINONS ENSEMBLE

NOTRE FUTURE ZONE DE LOISIRS À LANDRES

Que vous soyez passionné de sport, amateur de détente en plein air ou à la recherche de nouvelles activités pour vos enfants, votre avis compte ! Pour créer un espace qui vous ressemble et répond aux envies de toutes les générations, nous avons besoin de vos idées ! Prenez 2 minutes pour donner votre avis en répondant au questionnaire que vous pouvez trouver sur internet en tapant :

<https://forms.cloud.microsoft/e/4UG7v3inBf?origin=IprLink>

Merci pour votre participation et votre contribution à la vie de notre intercommunalité.

SIRTOM

☎ 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : www.sirtom.fr ✉ communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37.

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

LE TRI SÉLECTIF

Collecte des ordures ménagères : les lundis matin.

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille après 17h.

Collecte des emballages et des papiers : les mardis 8 et 22 septembre. Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

Collecte des végétaux : les vendredis 4 et 18 septembre. Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

COMPOSTEUR À VOTRE DISPOSITION

Votre composteur vous est offert par le SIRTOM et mis à disposition gratuitement par votre mairie sur simple inscription à l'accueil de la mairie (sur présentation de votre carte SIRTOM ou votre justificatif de domicile). Ceux qui n'en souhaiteraient pas ont un composteur disponible en déchèterie.

ÉCHOS DE LA CITÉ

REPAS DES AINÉS

Pour les personnes de 65 ans et plus, qui n'ont pas reçu d'invitation et qui désirent assister au repas des Aînés, programmé le **dimanche 4 octobre à midi** ; il est encore temps de vous inscrire en mairie. **DATE LIMITE le 19 Septembre.**

SÉCHERESSE ET FISSURES

Que faire si votre logement est touché ? Les épisodes de sécheresse peuvent provoquer des mouvements de terrain liés au retrait-gonflement des argiles, entraînant l'apparition de fissures sur les maisons. Signalez les dommages à votre mairie. Prenez des photos. Déclarez rapidement le sinistre à votre assurance. La commune peut déposer une demande. Lorsque les signalements sont suffisamment nombreux ou significatifs, la mairie peut solliciter la reconnaissance de l'État. Conserver tous vos justificatifs.

RÉTROCESSION DE CERTAINES RUES : UNE DÉMARCHE DE RÉGULARISATION

Au fil de nos recherches, nous avons constaté que certaines rues, ou portions de rues de Trieux, n'ont jamais été officiellement rétrocédées à la commune.

Il s'agit souvent de situations anciennes : ces espaces sont aujourd'hui utilisés comme des rues à part entière, avec des chaussées, des trottoirs

ou encore différents réseaux, mais leur situation foncière n'a jamais été totalement régularisée.

Cette situation peut poser des difficultés aussi bien à la commune qu'aux propriétaires concernés, notamment lorsqu'il devient nécessaire d'entretenir ou de rénover ces espaces.

Nous avons donc décidé d'engager une campagne progressive de régularisation, rue par rue, avec l'accompagnement de notre cabinet notarial ADN.

Dans les prochains mois, certains habitants pourront ainsi recevoir un courrier du cabinet afin d'étudier avec eux la situation d'une parcelle ou d'une portion de voirie.

Si vous êtes destinataire de ce courrier, soyez rassuré-e ! Ce n'est pas une procédure contentieuse, la commune ne fait que vous contacter afin d'engager un simple échange permettant de comprendre la situation cadastrale et, lorsque cela est possible, de régulariser ces anciennes situations foncières.

Ce travail prendra nécessairement du temps, mais il permettra progressivement à chacun d'y voir plus clair et à la commune de pouvoir intervenir sur ces espaces dans un cadre juridique sécurisé.

La mairie restera bien entendu à votre disposition pour vous recevoir, répondre à vos questions et vous accompagner dans cette démarche.

INSCRIPTIONS BOIS DE CHAUFFAGE 2026

Nombre d'affouagiste limité à 30

- L'inscription des affouagistes se fera en mairie du 1/7/2026 au 30/9/2026 inclus.

- Uniquement des affouagistes de la commune.

- Les affouagistes qui n'ont pas terminé leur lot de 2025 continuent en 2026 mais ne seront pas inscrit pour un lot 2026.

- Les affouagistes devront remplir personnellement une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils font du bois pour leurs besoins personnels.

- Les nouveaux affouagistes devront fournir un justificatif comme quoi ils utilisent le bois comme moyen de chauffage. (Facture poêle à bois, incère de cheminée) Les affouagistes qui ont déjà fourni ce justificatif n'ont plus à le fournir.

- Pour les nouveaux affouagistes, pas de justificatif, pas d'inscription

- Chaque affouagiste devra fournir lors de l'inscription une attestation de responsabilité civile qui le couvre pour une activité bois pour 2026/2027
(Pas d'attestation de RC pas d'inscription)

- Les affouagistes doivent faire eux-mêmes l'abattage, le façonnage et le stockage des bois qui constituent leur lot.

- Les affouagistes qui font débarker leur lot par une tierce personne doivent remplir la partie débarkage sur la feuille de déclaration sur l'honneur.
- Les personnes qui se chauffent au bois et qui sont dans l'impossibilité de faire du bois par eux-mêmes pourront le faire réaliser par des affouagistes de la commune, ils rempliront alors la partie prévue à cet effet sur la feuille de déclaration sur l'honneur.
- Les affouagistes qui n'ont pas respecté le règlement d'exploitation des affouages en forêt communale ne seront pas retenus.
- Les affouagistes inscrits qui n'auront pas réglé leur facture de bois des années précédentes pour le **15/10/2026** ne seront pas convoqués pour le tirage au sort des lots.

DÉTENTION DE VOLAILLE EN MEURTHE ET MOSELLE

Vous avez des poules ou des oiseaux à la maison ? Même quelques volailles détenues en extérieur doivent être déclarées.

- Déclaration obligatoire en ligne : **Téléservice officiel – Ministère de l'Agriculture ;**
<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles> ?
- Respect des règles de sécurité,
- Poulailier propre et animaux correctement nourris et protégés,
- Attention aux nuisances pour le voisinage,
- Avant de construire, vérifiez les règles d'urbanisme auprès de votre Mairie.

Urbanisme : votre poulailier fait :

- de 5 à 20 m² : déclaration préalable de travaux ;
- au-delà de 20 m² : permis de construire.

En cas de mortalité inhabituelle ou de suspicion de grippe aviaire : contactez rapidement un vétérinaire ou la direction départementale de la protection des populations.

LE SAVIEZ-VOUS !

DES NIDS POUR MIEUX ACCUEILLIR LES HIRONDELLES

Afin de favoriser la présence des hirondelles et de préserver leur habitat, un projet d'installation de 30 nids artificiels est en préparation, en partenariat avec la LPO, partie inclusive du projet en cours d'isolation de l'aile de l'école, le long de l'entrée des élèves.

Une demande a été déposée auprès de la Dreal, avec un dossier portant sur les 27 nids actuellement repérés. Les emplacements seront

soigneusement identifiés sur les poutres afin de poser les nouveaux nids au même niveau que la toiture, dans des conditions adaptées aux oiseaux. Pour limiter les désagréments liés aux déjections, une planche de réception sera installée sous les nids.

Le projet est présenté afin d'informer les habitants et de sensibiliser chacun à la protection des hirondelles, qu'il est obligatoire de prendre en compte au cours de tout travaux de façade.

Enfin, après le 15 septembre, les nids vides pourront être retirés et les installations vérifiées, dans le respect du cycle de nidification.

Un petit geste pour nous, mais un grand coup de pouce pour nos hirondelles !

OUVERTURE DE LA CHASSE SAISON 2026/2027

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle aura lieu le dimanche **20 septembre 2026 à 8 heures**. La fermeture générale aura lieu le **28 février 2027** au soir, sauf pour le sanglier qui fermera le 31 mars 2027 au soir.

CHASSE DANS LA FORET COMMUNALE DE TRIEUX

Battues sangliers et chevreuils

Ouverture du 20/9/2026 au 28/02/2027 uniquement 2 jours dans la semaine, le dimanche étant un jour fixe et le 2^{ème} jour pouvant être un jour variable de la semaine. Le calendrier des jours de battue est affiché au tableau d'affichage de la mairie.

CHASSE EN PLAINE

Battues sanglier dans les maïs depuis le 11/7/2026 et jusqu'à la récolte de ceux-ci uniquement les samedis et dimanches si présence de sangliers dans les maïs ou tournesol. Le calendrier des jours de battue est affiché au tableau d'affichage de la mairie.

Ouverture générale de la chasse en plaine, le dimanche 20/9/2026 à 8 heures. Du 20/9/2026 au 01/11/2026, seul les samedis, dimanches seront chassés. Après le 01/11/2026 tous les jours de la semaine jusqu'à la fermeture générale le 28/2/2027. Pour le gibier d'eau tous les jours de la semaine en fonction des conditions climatiques et de l'arrêté préfectoral 25/26. (Dates et heures)

SÉCURITÉ :

Promeneurs et vététistes, ne pénétrer jamais dans une forêt si vous voyez sur le chemin d'accès à cette forêt la pancarte " DANGER CHASSE EN COURS " la mise en place de cette signalisation est obligatoire pour tous les détenteurs de droit de chasse. Si toutefois vous êtes déjà dans la forêt avant le démarrage de la battue, manifestez immédiatement votre présence, dès que celle-ci sera connue, la battue sera immédiatement arrêtée. Le chef de traque ainsi que tous les chasseurs ont reçu toutes les

consignes concernant ce genre de situation. Ne cherchez jamais à vous dissimuler, ne courez pas mais manifestez-vous par la voix. D'une façon générale ne portez pas de vêtements dont la couleur se confond avec l'environnement mais porté un gilet fluo jaune/vert.

Lors des battues tous les chasseurs sont équipés d'un gilet fluo.

Pour les chasseurs postés et pour les traqueurs : gilet rouge/orange.

ATTENTION :

La forêt communale de TRIEUX est enclavée entre les forêts communales de SANCY, AVRIL, LOMMERANGE et la forêt domaniale de MOYEUVRE, L'absence de pancarte à l'entrée de la forêt communale de TRIEUX ne signifie pas qu'il n'y a pas de chasse dans les forêts voisines et vice versa. Il faut consulter les tableaux d'affichage des mairies pour connaître les jours des battues déclarées. Vous pouvez également connaître les jours de chasse de toutes les associations de chasse de Mthe et Melle en allant sur le site internet de la FDC54.

www.fdc54.com (Saisie en ligne ; calendrier ; pour les autres usagers de la nature ; massif 4A ; sélectionnez la commune qui vous intéresse).

Le président de L'A.C.C.A, Gérald ROYNETTE

ÉTAT CIVIL

Mariage :

- Quentin Jean-Louis Michel PEIGNOT et Léa Marie MARCHIANDO le 25/07/2026.

*La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent
leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

Décès dans la commune :

- Jean-Marc LANDOWSKY né le 12/03/1954 à ALGRANGE décédé le 26/06/2026 à TRIEUX.

- Marie-José BUGAJEWSKI ép. POTIER née le 13/10/1943 à St-Maurice (Val-de-Marne) décédée le 03/07/2026 THIONVILLE.

- Louise BONE Vve TIRANT née le 13/10/1935 à JOUARRE (Seine et Marne) décédée le 01/08/2026 à TRIEUX.

- Jean-Louis Charles HENRY né le 11/03/1953 à RANGUEVAUX décédé le 04/08/2026 à TRIEUX.

Décès hors commune :

- Rémi Angel TRENTAROSSO né le 19/02/1945 à TRIEUX décédé le 1^{er}/06/2026 à VANTOUX.

*La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent
Leur condoléances aux familles dans la peine.*

LA VIE ASSOCIATIVE

A.S.T.T

Reprise des entraînements 2026/2027

- **BABY – NÉS EN 2022** : tous les mercredis ou samedis

Mercredi 9 septembre → 15h30-16h30 avec Damien

ou Samedi 12 septembre → 9h00-10h30 avec Greg

- **U6/U7 – NÉS EN 2020-2021** : tous les mercredis

Mercredi 26 août → 17h00

Coaches : Mathieu & Anthony

- **U8/U9 – NÉS EN 2018-2019** : tous les lundis et les mercredis

Reprise lundi 24 août → 17h15

Coachs : Vincent, Micka & Kewin

- **U10/U11 – NÉS EN 2016-2017** : tous les mercredis

Reprise mercredi 26 août → 17h00

Coachs : Julien & Maxime

- **SENIORS**

Déjà repris : mardi et vendredi : 19h15

Coach : ADDA

- **VÉTÉRANS**

Déjà repris : mercredi : 20h00

Coach : Tony

**RESPECT • PLAISIR • SOLIDARITÉ • PROGRÈS
ENSEMBLE, PLUS FORTS !**

LA PAROISSE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en septembre :

Les dimanches 6, 13 et 20 à 11 h : Messe dominicale à l'église d'Audun-le-Roman.

Le dimanche 27 : Messe dominicale à Bettainvillers

Pèlerinage au sanctuaire Notre-Dame de Sion le samedi 12 septembre 2026. Monseigneur Pierre-Yves Michel, évêque de Nancy et Toul, vous invite, le **samedi 12 septembre 2026**, à participer au traditionnel pèlerinage diocésain de rentrée au sanctuaire Notre-Dame de Sion. Pour les modalités de réservation des places dans un bus ou des repas pour le déjeuner : s'adresser à Sœur Thérèse 06 41 83 29 65.

REPRISE DES ACTIVITÉS ART ET CULTURE

Toutes les activités reprennent à partir du 7 septembre

AU CENTRE LOUISE MICHEL

- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE** avec Jean Charles

LE LUNDI DE 14H À 16H (11€/mois)

- **COURS D'ANGLAIS**

LE MARDI 14H 15H30 : 10€ LA SÉANCE

- **ATELIER CREATION « AU BOUT DU FIL »** avec Nicole

LE MARDI : 17H-19H

LE MERCREDI POUR LES ENFANTS : 13H30 - 15H30

LE VENDREDI : 17H-19H

30€/ TRIMESTRE

RENSEIGNEMENTS : 06.20.15.74.59

À LA MAISON POUR TOUS

GYM SENIORS – JEUDI 3 septembre : 9H30 – 10H30

Avec Aurélie

- **PILOXING SSP** - LUNDI : 18H30 – 20H

- **ZUMBA et PILOXING** - MERCREDI : 18H30 – 20H

Tarifs (licence comprise) SPORT: 99€/an, 150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du lundi. ZUMBA: 99€/AN, PILOXING KNOCKOUT: 99€/AN

***Pour toute activité, une séance découverte est offerte
Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés***

RENSEIGNEMENTS

07.89.89.84.91

REPAIR CAFÉ

Il est ouvert tous les lundis au 13 place de l'Église de 14h à 17h.
Réparation de tout l'électroménager. Contact : Mr Guy ROYNETTE 06 13 22 69 10 ou repair.cafetrieux@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Concours de belote à la salle G. Brassens le **dimanche 20 septembre**
ouverture des portes 14h petite restauration sur place.

Section Scrabble

C'est la rentrée aussi pour les joueurs et joueuses du club vendredi 4 septembre à 17h, salle BONINSEGNA. C'est toujours ouvert à tous, débutants et ou joueurs d'expérience. N'hésitez pas à amener vos amis à cette séance de reprise et partager le plaisir de jouer avec les mots.
Contact : André GOURY 06 70 97 07 93.

Mail : goury.andr@orange.fr

LE GARDON TRIOTIN

Vente des cartes de pêche au Triotin Bar ou en Mairie aux jours d'ouverture. Renseignements : 06 80 00 76 91 ou 06 76 11 36 50

CS MUAY THAI

Les cours reprendront à partir du 6 septembre :

- **Les mardis à 19h à la salle G. Brassens à TRIEUX,**
- Les mercredis à 20h au gymnase à Tucquegnieux,
- Les jeudis à 20h au dojo d'Audun-le-Roman (Combattants),
- Les dimanches à 18h au gymnase à Tucquegnieux.

Renseignements : 07 86 91 12 06

LA TRIOTHÈQUE

Les permanences de la Triothèque sont les mardis et vendredis de 16h30 à 18h00 ainsi que les mercredis de 13h00 à 14h30.

Durant nos vacances, nous sommes passés à la médiathèque départementale pour faire le plein de livres. N'hésitez pas à venir les emprunter.

La Triothèque tient à s'investir pour la recherche du cancer.

Nous vous proposons une marche, dimanche 4 octobre. Plusieurs distances sont proposées. Les départs se font de 9h00 à 12h00. Pour les personnes ne souhaitant pas marcher, nous vous proposons des petits déjeuner. Soit à venir chercher à la Triothèque soit en livraison sur Trieux. Tous les bénéfices seront reversés à la ligue. Il nous reste des tables pour notre bourse aux livres et brocante du 13 septembre. N'hésitez pas à nous contacter au 07.89.95.20.20 pour en réserver.

La Triothèque accueille le **dimanche 4 octobre 2026, de 9h à 12h, Françoise BISTEUR**, autrice et conférencière en intelligence collective, pour une conférence participative autour de son livre « *Le livre des bulles, des bulles pour se réinventer* ». À travers son témoignage et des temps d'échange, elle partagera des clés pour transformer une épreuve en tremplin. La rencontre sera suivie d'un mini-atelier d'écriture et d'une séance de dédicaces.

Entrée gratuite sur réservation.

Plus d'informations sur la page Facebook de la Triothèque.

HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Marie CORDEAUX 06 37 71 97 60 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

LA TRIOTHÈQUE

organise

MARCHE SOLIDAIRE

Ensemble,
soyons plus
forts !



DIMANCHE

4

OCTOBRE



DE 9H À 12H

(DERNIERS DÉPARTS À 11H)



SALLE JOËL MASSI
RUE DU DAUPHINÉ
54750 TRIEUX

3 PARCOURS AU CHOIX

3

KMS

5

KMS

10

KMS

3€

♥ Deux actions solidaires, une même cause ♥

PETIT DÉJEUNER SOLIDAIRE

SUR RÉSERVATION



- ♥ 1 PAIN AU CHOCOLAT
- ♥ 1/4 DE BAGUETTE FRAÎCHE
- ♥ 1 CONFITURE
- ♥ 1 JUS DE FRUITS
- ♥ 1 POMME

6€



DIMANCHE

4

OCTOBRE



À EMPORTER
SUR PLACE
DE 9H À 11H



LIVRÉ À
DOMICILE

(UNIQUEMENT
SUR TRIEUX)
DE 8H À 10H

Bon de commande à déposer
avec votre règlement
avant le 18 septembre
en mairie ou à la Triothèque
(boîtes aux lettres en dehors
des horaires d'ouverture)

BON DE COMMANDE

Je souhaite :



ÊTRE LIVRÉ À DOMICILE
(SUR TRIEUX UNIQUEMENT)

Choisissez votre créneau :

☐ entre 8h et 9h ☐ entre 9h et 10h



RETIRER À LA TRIOTHÈQUE

(SALLE JOËL MASSI)

Créneau de retrait :

☐ entre 9h et 11h

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Prénom :

Nombre de petits déjeuners : ☐

TOTAL : x 6 € = €

Règlement à la commande (chèque à l'ordre de la Triothèque ou espèces)



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : biblio54750@hotmail.com

♥ Chaque pas compte, chaque geste soutient ! ♥



Les couturières
de Tuckegnieux

♥ TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À LA RECHERCHE ♥

BARRIO'S DARTS CLUB

CONVIVIALITÉ
COMPÉTITION
BONNE AMBIANCE !

VENEZ PASSER
UN BON MOMENT
ENTRE AMIS !

EN PARTENARIAT AVEC

LE BARRIO

BAR - AMBIANCE - CONVIVIALITÉ

CONCOURS DE BELOTE

20€

PAR ÉQUIPE

SUR INSCRIPTION



★ PLACES LIMITÉES - Ne tardez pas ! ★

Limité à 40 joueurs

DATE
DIMANCHE
20
SEPTEMBRE



LE BARRIO

11 RUE ÉMILE BINDA

— **TRIEUX** —



**NOMBREUX LOTS
À GAGNER !**

*l'équipe récompensée
et autres lots !*

Consommation directement au bar

Renseignements au 06 83 49 45 78

Restauration sur place

BARRIO'S DARTS CLUB

★ PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE ! ★



DON DE SANG

JEUDI 10 SEPTEMBRE

DE 15H00 A 19H00

**MAISON POUR TOUS GEORGES BRASSENS
77 AVENUE DE LA LIBERATION
TRIEUX**

en partenariat avec l'amicale pour le don de sang bénévole locale



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

POUR PRENDRE RDV
dondesang.efs.sante.fr
ou l'appli Don de sang

